Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 42, 3 novembre 2006

Gerry et Rose Goudreau

Un nouveau départ

Après 35 ans passés dans le Nord, Gerry et Rose Goudreau s'en retournent à Beaumont, en Alberta

Page 3

Le Nord toujours plus criminel que le Sud

Les résidents du Nord sont plus nombreux à commettre des crimes que ceux du Sud, mais ils se sentent davantage en sécurité.

Page 5

Étude économique sur le gazoduc

Imperial Oil voit les choses autrement

Nous ne voulons pas de subvention, affirme la pétrolière.

Page 8

Construire en défaisant

Les ciseaux de Virginie Egger ont la lame créatrice.

Page 12

Sommaire

Éditorial	Page 4
Mots croisés	Page 12
Offres d'emploi	Page 11



Photo : Batiste W. Foisy

Jaqueline Vigneux, la sorcière la plus cool du bal costumé de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, a dansé comme une Cendrillon avec son grand mandarin. Voyez toutes les photos en p. 4 et 5.

Pour cause de langues officielles

L'Assemblée législative ne publie plus les débats

Pour respecter son obligation d'offrir des services égaux dans toutes les langues officielles du territoire, l'Assemblée législative arrête d'offrir des services en anglais.

Batiste W. Foisy

Depuis le 25 octobre, l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest ne publie plus le Hansard, la transcription quotidienne des débats parlementaires.

Cette date correspond à l'échéance qu'avait donné, dans son jugement sur l'application de la *Loi sur les langues officielles des Terrritoires du Nord-Ouest*, la juge Thérèse Marie Moreau de la Cour suprême des TNO pour que l'Assemblée produise en français et en anglais le journal des débats. Or, n'étant pas en mesure de se conformer en temps à l'ordonance, l'Assemblée a décidé de cesser la publication du Hansards jusqu'à nouvel ordre.

Le greffier de l'Assemblée législative, Tim Mercer, indique que la publication unilingue anglaise pourrait reprendre comme avant advenant que la Cour d'appel sursisse à l'ordonnance de la Cour suprême des TNO. En juillet, le gouvernement des TNO a effectivement appelé de la décision de la juge Moreau et demandé que l'ordonnance soit suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel ait rendu une décision. Aucune date n'a encore été fixée pour l'audience de la demande de sursis.

« Dans ce cas, nous reprendrions la publication comme avant, depuis le 25 octobre », indique Mercer.

La transcription des débats non corrigés est toujours effectuée en anglais, mais les documents ne sont pas accessibles au grand public. L'archivage sur le site Web de l'Assemblée législative a été également suspendu. Cela est conforme aux *Règles de l'Assemblée législative des TNO* qui stipulent que le verbatim des débats doit être produit à chaque jour de la session pour être distribué aux députés, mais ne prévoit pas que les documents soient obligatoirement rendus publics.

Le greffier indique que des démarches ont été entreprises pour procéder à une éventuelle traduction du Hansard. « Dès le lendemain du jugement, affirme-t-il, nous avons commencé à chercher une façon d'effectuer la traduction en français. »

Le greffier estime qu'il est « très probable » que, si elle a lieu, la traduction soit effectuée par un contractuel de l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest. Il ajoute qu'il est présentement hors de question de lancer des appels d'offres formels avant de connaître le verdict de la Cour d'appel.

Débats
Suite en page 2



Batiste W. Foisy

Remaniement ministériel

Comme prévu, suite à l'introduction d'un nouveau membre du cabinet, le premier ministre des TNO, Joe Handley, a joué au ministère musical, le 26 octobre. Le nouveau ministre, Kevin Menicoche, n'hérite pas de très grandes responsabilités. Le premier ministre lui décerne les Transports et la Régie des entreprises de services publiques. L'ancien ministre des Transports Michael Mcleod sera désormais en charge de l'Environnement et des Ressources naturelles. Floyd Roland conserve les Finances, mais devra aussi s'occuper du plus gros ministère : la Santé et les services sociaux. David Krutko conserve la Société d'énergie, Charles Dent, l'Éducation, la Culture et la Formation et Brendan Bell l'Industrie, le Tourisme et l'Investissement.

Carmen Campagne

La cantatrice des tous petits Carmen Campagne vient nous visiter. La célèbre tireuse de vaches fransaskoise sera en spectacle à Yellowknife le dimanche 5 novembre, à 18 h, à l'école J. H. Sissons. Les billets sont en vente au bureau de l'Association franco-culturelle de Yellowknife.

Vers un nouveau parc national

Le 13 octobre, la ministre de l'Environnement du Canada, Rona Ambrose, et la chef de la Première nation des Dénés de Lutsel K'e, Adeline Jonasson, ont signé un protocole d'entente visant la création d'un nouveau parc national dans le bras Est du Grand lac des Esclaves. Le parc proposé aurait une superficie de 33 525 kilomètres carrés dont à peu près 4 000 kilomètres d'eau et le reste dans la zone du pourtour du lac. Le nouveau parc sera vraisemblablement nommé Thaydene Nene.

Premier accident de ski-doo

La preuve que l'automne n'est pas encore officiellement terminé est arrivée brutalement à Fort MacPherson, le 31 octobre. Le premier accident grave de motoneige de la saison a emporté William Francis et peut-être aussi son passager, James Koe. Vers 20 h 25, mardi, les deux hommes se sont engagés sur la rivière Peel a bord de leur motoneige et la glace, trop mince, s'est rompue. Francis a été retrouvé par la Gendarmerie royale du Canada cinquante minutes plus tard. Il a été transporté à l'hôpital où son décès a été constaté. Au moment d'écrire ces lignes Koe était toujours porté disparu.

Incendie mortel

Un incendie dans une résidence de Fort Smith a fauché la vie d'une femme, le 20 octobre. La victime a été identifiée comme étant Lorne Norn, 28 ans et mère de trois enfants. Elle venait de la communauté de Fort Résolution. La cause du brasier n'a pas été identifiée. L'enquête suit son cours.

Perdus et retrouvés

Quatre résidents de Lutsel K'e qui s'étaient égarés sur le Grand lac des Esclaves après avoir levé les amarres à Yellowknife, le 16 octobre ont finalement été localisés le 19 octobre sur l'île Etthan. Les quatre hommes repérés par la Gendarmerie royale du Canada étaient en assez bonnes conditions, quoi qu'ils n'avaient pratiquement plus d'essence et qu'ils avaient très froid. La GRC a profité de l'incident pour rappeler aux plaisanciers d'user de précaution quand ils empruntent le lac, particulièrement à ce temps-ci de l'année quand la température et les heures d'ensoleillement diminuent.

Débats

Suite de la page 1

La FFT est déçue

À la Fédération franco-ténoise (FFT), l'organisation qui avait intenté le recours en justice qui a mené à l'ordonnance de traduction, on déplore la décision de l'Assemblée législative. « Nous pensons que le Hansard est un document important, que c'est un document utile. C'est un outil précieux pour ceux qui souhaitent savoir rapidement ce que leurs élus ont dit en chambre. Nous regrettons que l'Assemblée législative ait cessé sa production », affirme le directeur général de la FFT, Léo-Paul Provencher.

L'organisation ne pense pas non plus que la suspension de la publication du Hansard soit une façon correcte de se conformer à l'ordonnance de la Cour. « Ce n'est pas la façon d'appliquer un jugement, c'est clair. […] Arrêter de servir tout lemonde en invoquant qu'on doit servir la minorité ça n'a pas de bon sens », de lancer Provencher.

Le directeur général refuse aussi qu'on impute la responsabilité de la suspension de services à l'organisation de défense des francophones. « Ce n'est pas de notre faute. C'est *leur* loi qui prévoit la publication en français. Nous, nous sommes bien d'accord avec cette loi là. Qu'ils l'appliquent », dit-il.

Le directeur estime que le danger que la FFT soit perçue comme le responsable existe. Il évoque au moins un cas de personne ayant contactée la Fédération pour se plaindre de la fin du service. Au contraire, pense-t-il, les francophones comprennent bien le désarroi des citoyens anglophones à qui l'on retire un service. « Pour la majorité anglophone, ça fait 10 jours [que le Hansard n'est pas disponible]; pour la minorité francophone, ça fait 25 ans. »

Comment font-ils ?

L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick est, avec la Chambre des communes et le Sénat canadien, la seule chambre parlementaire qui offre son Hansard en français et en anglais. Pour arriver à respecter cet engagement envers le bilinguisme officiel beaucoup d'énergie doit être déployée.

En plus d'avoir, comme aux TNO, une équipe chargée de la transcription des enregistrements, l'Assemblée néo-brunswickoise possède un bureau entier dédié à la traduction des débats. Sept traducteurs y sont présentement employés et, en 2005-2006, il coûtait 600 000 dollars par année au parlement de Frédéricton pour assurer la traduction de son Hansard.

Malgré cet effort, le Hansard du Nouveau-Brunswick n'est pas disponible aussi rapidement que ceux des autres assemblées législatives canadiennes. Alors que partout ailleurs au pays on publie le verbatim 24 ou 48 heures après la tenue du débat en chambre, au Nouveau-Brunswick la règle veut que le Hansard soit traduit et rendu public avant le début de la session législative suivante.

La traductrice en chef du Bureau de la traduction des débats du Nouveau Brunswick, Aurella Losier-Vienneau, note que même cette échéance plus souple est dans les faits difficile à respecter. « Jusqu'en 1992, ça allait bien, se souvient-elle. Mais après ce moment-là il y a eu une diminution du personnel et la longueur des séances a été prolongée. Alors, on est présentement cinq années en retard. »

La traductrice explique que la difficulté de la tâche réside surtout à trouver les mots justes sans dénaturer les propos des orateurs. « Ça dépend du sujet, ça dépend des intervenants. Il y a des intervenants qui sont plus difficiles à traduire à cause de leur façon de s'exprimer. »

Au Nunavut, où l'on produit le Hansard en anglais et en inuktitut syllabique, le règlement prévoit que le verbatim doit être publié le jour suivant le débat. Au moment d'écrire ces lignes, le journal des débats nunavutois était à jour dans les deux langues. Selon Nancy Tupik de l'Assemblée législative du Nunavut, les transcriptions sont d'abord disponibles en anglais vers 9h, le lendemain matin, puis la version inuktitut est publiée huit heures plus tard.



Photo : Batiste W. Foisy

Les employés en lock-out du centre de désintoxication Nats'ejée K'éh de Hay River ont défilé devant l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, le 29 octobre. Ils ont demandé aux députés de faire pression pour qu'une nouvelle convention collective soit signée le plus tôt possible et que le seul centre de traitements des toxicomanies des TNO rouvre ses portes. L'appel a été bien entendu par la députée de Hay River South, Jane Groenewegen, qui a porté les doléances des travailleurs dans l'enceinte de la chambre. Mais au moment d'écrire ces lignes, les négociations étaient toujours au point mort. Aucune séance de négociation formelle n'a eu lieu depuis que les employés se sont fait montrer la sortie, le 23 octobre. Les employés de Nats'ejée K'éh sont sans contrat de travail depuis le 31 mars 2003.

Gerry et Rose Goudreau

Un nouveau départ

Après 35 ans passés dans le Nord, Gerry et Rose Goudreau s'en retournent à Beaumont, en Alberta



Alain Bessette

S'il y a une certitude qui se dégage d'une entrevue avec Gerry Goudreau, c'est qu'il ne restera pas inactif bien longtemps. Prenons le moment de sa retraite du milieu de l'enseignement en juin 1996. « À midi, je remettais mes clés de l'école et à 13 h j'allais ouvrir les portes de Taïga Building Supplies » confie Gerry, sourire en coin.

Pendant les 35 années de Gerry et Rose Goudreau vécues dans le Nord, Gerry a touché à tout : enseignant, conseiller en orientation, partenaire dans une compagnie de construction et d'une entreprise de matériaux de construction, gérant de la caisse populaire des enseignants du South Slave, commissaire scolaire, bénévole dans de multiples organisations, père et époux. Il semble qu'il n'y a pas un seul chapeau que Gerry Goudreau n'ait arboré à un certain moment donné.

L'enseignement

En 1971, Gerry, Rose et les quatre enfants arrivent de Beaumont. L'autorité scolaire de district était à la recherche d'un couple d'enseignants (deux postes mais une seule maison disponible). C'est l'année de la construction de l'école Diamond Jenness. Gerry a aimé sa carrière de 12 ans comme enseignant mais ce sont surtout ses fonctions de conseiller en orientation qui lui ont le plus plu, poste qu'il occupera dès 1983 pendant 13 ans.

« 20% de mon temps, c'était comme conseiller mais l'autre 80%, c'était d'écouter les adolescents avec leurs problèmes d'adolescents, les problèmes avec les amis, ou les parents » précise Gerry. Gestion de crise après des suicides, maternités adolescentes ne sont que quelques-uns des défis qu'il a û relever durant ses 13 années comme conseiller. «On avait même créé une garderie pour aider les jeunes mères aux études. » Malheureusement, la garderie fermera après 3 ans.

Durant cette période, Gerry aura aussi vu la naissance, en 1972, l'essor, puis la fermeture des caisses populaires des enseignants des TNO qu'il a aidé à créer.

Une vie en français difficile

Engagé d'abord pour faire avancer le dossier de l'obtention du signal de Radio Canada à Hay River, Gerry ne se joindra pas à d'autres dossiers francophones avant que ne soit créé le comité de parents qui travaillait à la mise en place d'un programme d'enseignement de français à Hay River. « Je me suis joint en remplacement de JoAnne Connors, qui avait besoin d'une pause » mentionne Gerry. Partie d'un petit village francophone (Beaumont, en banlieue sud-est d'Edmonton), Gerry et sa famille se sont donc retrouvés à Hay River, une petite ville presque totalement anglophone.

« Mes jeunes ont tout perdu leur français et moi-même je commençais à perdre mon français, explique Gerry. J'avais pu de spontanéité, je perdais mon vocabulaire. Ce qui m'a sauvé, c'est quand je me suis impliqué ». En effet, après le comité de parents, c'est la commission scolaire francophone puis l'Association des aînés francophones du Canada qui va accaparer le temps bénévole de Gerry. Côté français, il y a une forte lueur d'espoir pour sa plus jeune, Simone : « Elle travaille à l'école Sissons puis elle sort avec Martin, mais ça je sais pas si on peut le dire. » Eh oui, Gerry! C'est pas un secret!

Terre d'opportunités

« On a beaucoup aimé notre expérience dans les TNO. On a pas de regret, lance Gerry. C'est une petite place et j'ai pu faire des choses que je n'aurais pas pu faire ailleurs ». Parmi ces activités spéciales que Gerry a pu réaliser, il mentionne qu'il a représenté les TNO a un tournoi national de curling, qu'il a été le délégué des TNO et de l'Alberta à une convention des Chevaliers de Colomb à Washington, qu'il représentait les TNO auprès de L'Association des ainés francophones du Canada

Les petits-enfants

En retournant à Beaumont, Gerry ne retrouvera pas son petit village francophone natal de 50 maisons. «Maintenant il y a 10 000 maisons et c'est surtout anglophone. Il y a même plus d'école française ». Même s'ils laissent derrière leur plus jeune et le frère de Gerry, Simon, ce déménagement permettra cependant au couple Goudreau de se rapprocher de leurs cinq petits-enfants dont trois sont en Alberta et deux vivent en Colombie-britannique. Et c'est pas comme s'ils n'étaient pas près à revenir en visite. « Il y a Simone et plusieurs amis qui sont encore ici, sans compter qu'on a toujours notre chalet à King Lake au nord de Fort Smith » souligne Gerry.

Éditorial



Alain Bessette

Fermeture de l'hôpital Stanton dans 6 mois?

Voilà un titre qui en fera sursauter plus d'un. Ce serait logique si on se fie à la nouvelle politique du gouvernement territorial qui démontre son incapacité de se plier aux exigences de la loi; le gouvernement cesse d'offrir des services lorsqu'il est incapable de les offrir dans les langues officielles.

D'après le jugement Moreau, l'Assemblée avait 6 mois pour s'organiser afin de publier le Hansard dans les deux langues officielles. On est rendu à la date limite et rien n'est prêt. Quelle efficacité ce gouvernement!

Attention, car en avril 2007 le gouvernement devra avoir établi un système de services qui respecte sa loi sur les langues officielles, notamment en matière de services de santé. Verra-t-on la fermeture de l'hôpital Stanton en avril lorsqu'un autre éloquent exemple d'incompétence administrative fera en sorte que le gouvernement n'est pas prêt à offrir des services en français? Abolira-t-on le site Web du gouvernement? Cessera-t-on d'émettre des permis de conduire?

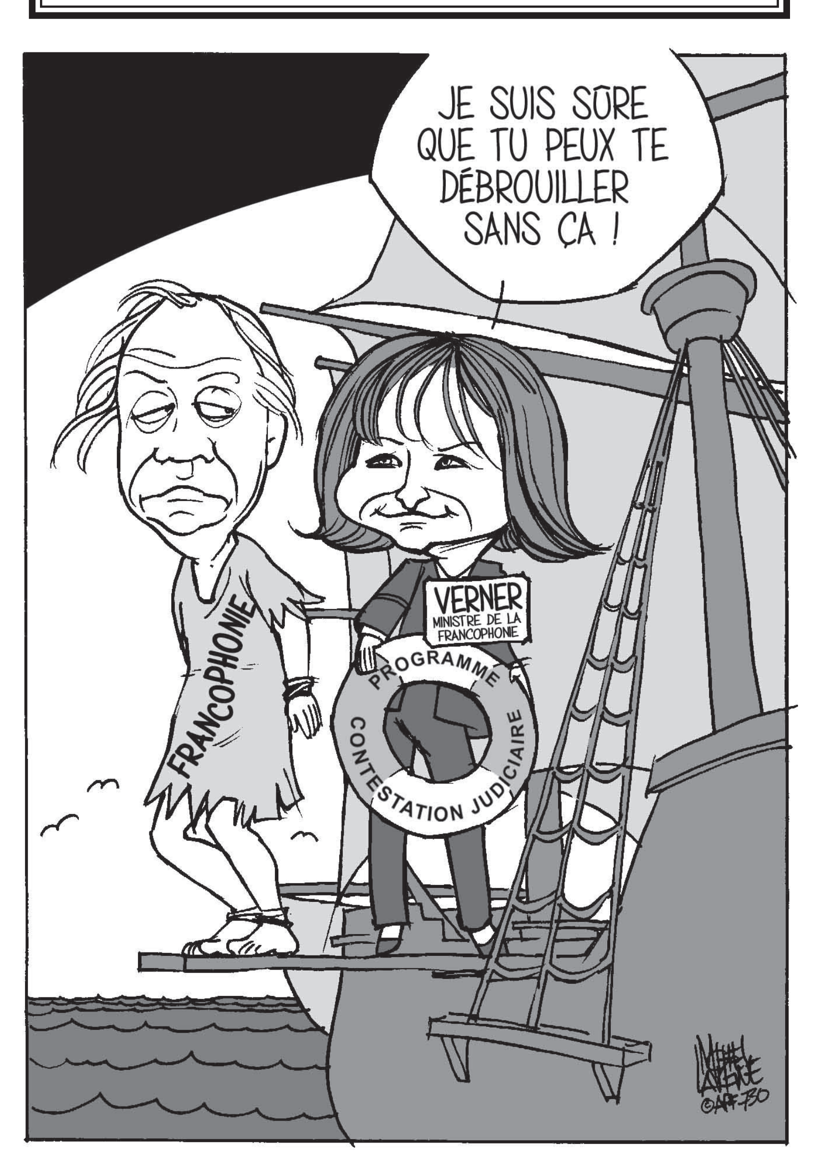
La question fondamentale au gouvernement des TNO au cours des dernières semaines devait être la suivante : comment détourner l'attention du public de façon à s'assurer que personne ne s'apercevra de notre incompétence? Réponse : trouver un bouc émissaire!

«Eh, what about those f… French?», un fonctionnaire demanda en meeting. Et la lumière fut!

Voilà, on cesse de produire ce service car un jugement nous y oblige, un jugement qui, je vous le rappelle, est le résultat d'une poursuite des francophones contre notre bon gouvernement.

Et le pire, c'est qu'ils se sont trouvé quelqu'un pour téléphoner à la Fédération pour se plaindre. Il y a pourtant matière à porter plainte. Il suffit simplement de se plaindre auprès des vrais responsables de ce fouillis administratif. Voici une liste bien incomplète des personnes qui se méritent de recevoir vos plaintes : le ministre responsable des langues officielles, Charles Dent, au (867) 669-2366; le greffier de l'Assemblée législative, Tim Mercer,au (867) 669-2299; le directeur du service des langues, Albert Canadien, au (867) 920-6484 et, évidemment, la commissaire aux langues des TNO, Shannon Gullberg, au(867) 873-7034.

Bonnes plaintes!



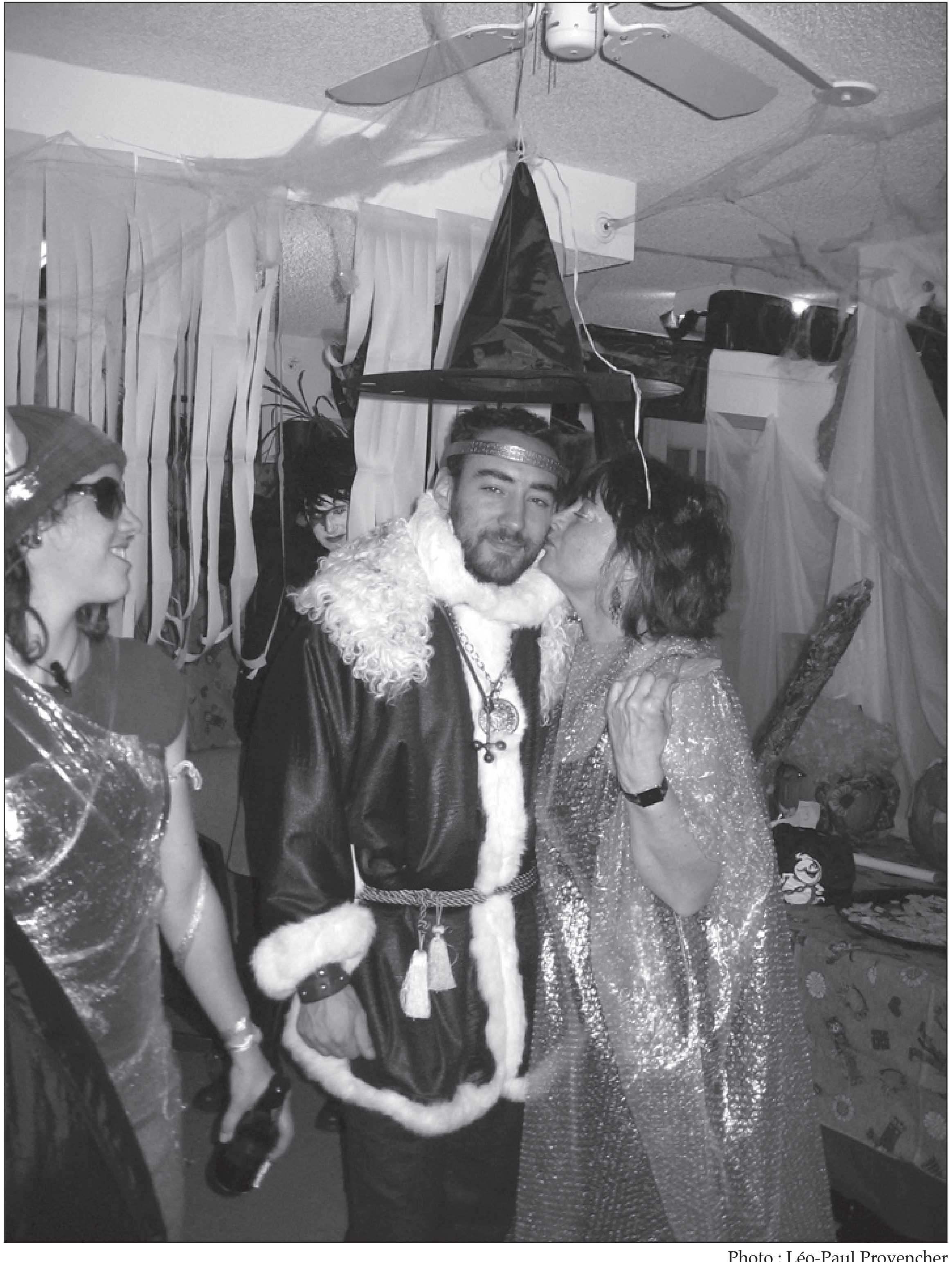


Photo : Léo-Paul Provencher

Diane "Miss Purolator" Fortin fait la bise à Alexandre "Odin le Scandinave" Beaudin sous le chapeau à bisous, lors du bal costumé de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, samedi dernier.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy
Correction d'épreuve : Jaquis Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

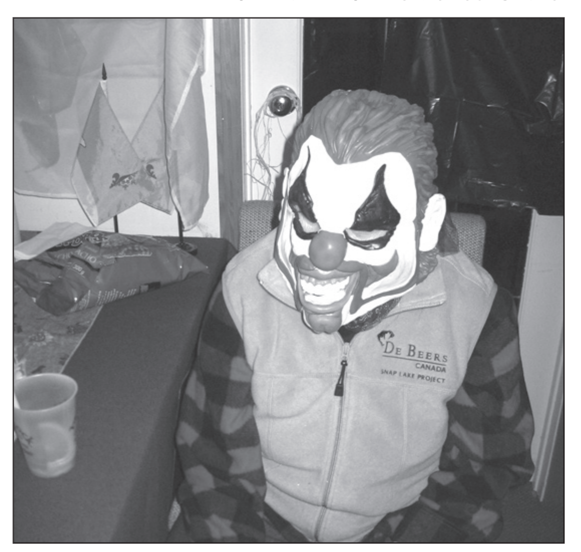
Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Halloween 2006 de l'AFCY



Max "Disco Jo" Dechènes et Geneviève "l'asticot" Côté ont fait montre de leurs talents de danseurs.



Avis de recherche: quiconque détient des informations sur cet individu louche qui s'est mystérieusement immiscé dans la fête de samedi est prié de les communiquer le plus rapidement possible au journal L'Aquilon (867-873-6603).



Lui on ne vous dit pas qui c'est, mais bravo pour le costar.



Emilio était vraiment dans son personnage.

Photos : Batiste W. Foisy sauf pour le mec au costar qui est de Léo-Paul Provencher.

Le Nord toujours plus criminel que le Sud

Les résidents du Nord sont plus nombreux à commettre des crimes que ceux du Sud, mais ils se sentent davantage en sécurité.

Batiste W. Foisy

Les trois territoires du Nord sont encore les champions de la criminalité au Canada, révèle une enquête de Statistiques Canada publiée cette semaine.

Selon les données les plus récentes, il se commet en moyenne quatre fois plus de crimes dans le Nord que dans les provinces, soit un crime pour trois habitants dans les territoires contre un crime pour 13 habitants dans les provinces. Ainsi, en 2005, alors qu'ils ne représentent que 0,3 % de la population canadienne, les résidents du Nord ont commis 1,4 % de tous les crimes du pays.

La grande majorité (65 %) des crimes rapportés dans les trois territoires avaient trait aux « autres infractions » du code criminel, notamment la contrefaçon, les méfaits et le fait de troubler la paix. Les crimes dits violents (agressions, voies de fait, vols qualifiés, homicides) comptait quand même pour 17 % de toutes les infractions commises dans le Nord, un taux plus élevé que dans le reste du pays où ces crimes représentent 12 % des infractions.

Des trois territoires, ce sont les Territoires du nord-Ouest qui remportent la palme de la criminalité avec un crime pour 2,4 habitants en 2005. Suivent ensuite le Nunavut (un crime pour trois habitants) et le Yukon (un crime pour 4,5 habitants). C'est cependant au Nunavut que le taux de crimes violents est le plus élevé.

Corollairement, le taux de victimisation est sensiblement plus élevé dans les territoires que dans les provinces. Une enquête téléphonique menée auprès de 1300 résidents du Nord révèle que vivre au Nord du soixantième parallèle augmente d'environ trois fois vos chances d'être victime de crime. Quatre répondants sur dix ont affirmé avoir été victime d'au moins un acte criminel l'an dernier, en particulier d'agression sexuelle, de vol qualifié et de voies de faits. De ces crimes, tout juste trois sur dix ont été signalés à la police, un taux similaire à celui des provinces.

Dans 80 % des cas, la victime connaissait son agresseur, contre 56 % des cas du côté des provinces. Enfin, davantage de ces crimes (43 %) ont causé des blessures à la victime que dans les provinces (25 %).

Bevington

Ces statistiques accablantes ont ému le député de Western Arctic, Dennis Bevington, qui en a fait part à la Chambre des communes, le 31 octobre.

« Le gouvernement doit prendre des mesures pour aider les habitants du Nord, des mesures assurant l'avènement d'une société meilleure », a déclaré le député néo-démocrate dans l'enceinte du Parlement.

Bevington a déploré les coupes dans les programmes sociaux, annoncées dernièrement par le gouvernement conservateur. D'après lui les compressions budgétaires vont empirer la criminalité dans le Nord en fragilisant davantage la situation des habitants les plus défavorisés.

« Le gouvernement ne comprend pas ce qui améliorerait la vie des Canadiens, ce qui explique pourquoi il a réduit le financement des programmes d'alphabétisation, des organismes bénévoles et de Condition féminine Canada. Ces programmes et organismes ne représentent pas des dépenses inutiles qu'on peut supprimer. Ils constituent les fondements d'une société meilleure. Ce que veut le gouvernement, en fait, c'est plus de chômage en raison d'un taux d'analphabétisme plus élevé, ce sont des collectivités privées d'indispensables bénévoles et ainsi fragilisées, ce sont des femmes laissées à elles-mêmes sans personne pour les protéger. Tout cela entraînera une recrudescence de la violence dans le Nord, et non une diminution », a lancé Bevington.

Pour terminer sur une note plus heureuse, signalons que malgré que les résidents du Nord sont objectivement plus susceptibles que ceux du Sud d'être victimes de crime, ils ne semblent pas s'en faire trop avec ça.

Plus de la moitié (54 %) des répondants de l'enquête de Statistiques Canada se sont dits « très satisfaits » de leur sécurité personnelle, alors que dans les provinces ils ne sont que 44 % à en dire autant De même, alors que 76 % des répondants du Sud ont affirmé « prendre des mesures pour accroître leur sécurité » – c'est-à-dire barrer leurs portes – dans le Nord, seulement 64 % des répondants le font.

CHRONIQUE TNO SANTÉ

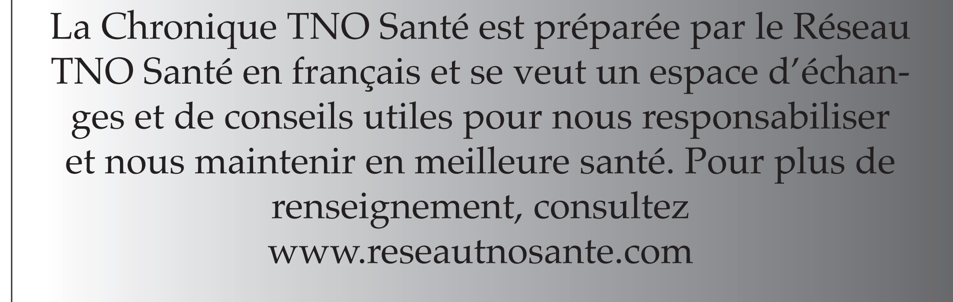
Le cancer du sein en question (suite)

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Angélique Ruzindana, rédactrice

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers féminins. Dans la chronique précédente nous avons répondu aux questions en rapport avec les femmes à risque de cancer du sein, Le « pourquoi » ce cancer augmente sans cesse, la question des pilules et les hormones de substitution ainsi que celle de l'ablation du sein. Continuons avec nos questions /réponses sur le cancer du sein.

1 - Quels sont les principaux effets secondaires des traitements ?

La chimiothérapie peut entraîner une anémie et une fatigue et faire tomber les cheveux et les poils. Pour la même raison, elle peut aussi entraîner des vomissements, mais cet effet secondaire a beaucoup diminué depuis que l'on utilise des médicaments préventifs anti-vomissement lors des cycles de chimiothérapie. Un des problèmes de la radiothérapie est qu'elle peut s'accompagner des rougeurs au niveau du sein irradié. Il arrive aussi qu'elle rende certaines zones du sein parfois fibreuses, ce qui peut être source de douleurs.


La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé. Pour plus de renseignement, consultez www.reseautnosante.com



2 - Dois-je faire une rééducation après l'intervention ? Quelles sont les précautions à prendre après un cancer du sein ?

Il est possible de ressentir une gêne dans l'épaule, notamment lorsque le chirurgien a enlevé les ganglions de l'aisselle pour les analyser. Une rééducation ou des exercices physiques peuvent alors être utiles pour redonner de la souplesse au bras ou à l'épaule concernés. Dans tous les cas, consultez si votre bras gonfle du côté opéré et évitez de l'exposer au soleil, de porter des charges trop lourdes de ce côté. Mettez des gants lorsque vous faites du jardinage. Demandez que l'on prenne la tension artérielle ou que l'on fasse les prises de sang sur l'autre bras. Abstenez-vous aussi d'utiliser des produits irritants au niveau des zones irradiées et préférez les vêtements souples et confortables. Il est recommandé de reprendre une activité physique, à condition qu'elle ne soit pas trop violente. Enfin, il est conseillé de ne pas fumer après un cancer du sein et de ne pas boire trop d'alcool.

3 - Si on m'enlève le sein, quand pourrais-je bénéficier d'une reconstruction ?

Une chirurgie plastique et reconstructrice est de plus en plus proposée aux femmes auxquelles on a enlevé le sein. Elle est remboursée par l'Assurance Maladie. On peut réaliser la reconstruction dans le même temps que l'intervention pour enlever la tumeur ou la débuter une fois le traitement anti-cancéreux fini. Plusieurs opérations successives sont, en général, nécessaires. Une chirurgie plastique peut aussi être utile après chirurgie conservatrice et radiothérapie afin de redonner une forme similaire au sein traité et au sein non traité.

4 - Après le traitement, est-ce utile de se surveiller régulièrement ?

Il est vrai que cette surveillance est souvent inquiétante. Parfois, on aimerait mieux oublier sa maladie. Pourtant, un suivi attentif est une garantie de sécurité. Dans beaucoup de centres, une fois la première année de suivi passée, un examen clinique est réalisé tous les six mois durant 5 ans puis annuellement ensuite. On complète cet examen par une mammographie annuelle, éventuellement complétée par une échographie et une IRM, et un bilan sanguin.

Source :http://www.phac-aspc.gc.ca/ccdpc-cpcmc/bc-cds/pdf/bc_qa_f.pdf

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 1, numéro 38 - 3 novembre 2006



Halloween à l'École des Trois soleils











CP. 880, Iqaluit, Nunavut, X0A 0H0
Tél. 867-979-4606
Télec. 867-979-0800
communications@nunafranc.ca
www.franconunavut.ca

Journaliste : Arianne Clément
Collaborateurs : Yoan Barriault, Sabrina Bertrand, Daniel Cuerrier, Sylvain Fortier, Daniel Hubert, Carolyn Mallory, Tania Viens.

Le Nunavoix est produit pour le compte de l'Association des francophones du Nunavut et est réalisé grâce à l'aimable collaboration de l'Aquilon.

L'Association des francophones du Nunavut (AFN) est le porte-parole officiel de la communauté franco-nunavoise. Sa mission est d'œuvrer à l'affirmation et au plein épanouissement de la francophonie au Nunavut dans une perspective d'harmonie avec les autres cultures.

Étude économique sur le gazoduc

Imperial Oil voit les choses autrement

Nous ne voulons pas de subvention, affirme la pétrolière.

Batiste W. Foisy

Le principal promoteur du Projet gazier du Mackenzie, Imperial Oil, estime qu'une étude portant sur la rentabilité économique du projet de gazoduc publiée la semaine dernière fait fausse route en annonçant des retombées économiques faramineuses pour les pétrolières.

« Nous ne sommes pas d'accord avec ces conclusions », déclare Pius Rolheiser, un porte-parole d'Imperial Oil. « Nous maintenons qu'il s'agit d'un projet économiquement ambitieux, que les bases économiques ne sont pas robustes. Ce projet nécessite de grands investissements avant même que des revenus soient générés», insiste-t-il.

L'étude commandée par la coalition de groupes d'intérêts Alternatives North anticipe que le projet pourra générer un retour sur l'investissement de plus de 30 % pour ses promoteurs, une petite fortune.

Indiquant qu'il s'agit d'informations confidentielles, Rolheiser ne dira pas quel retour sur l'investissement Imperial Oil anticipe, mais il réfute les prévisions d'Alternatives North. « Nous avons fait des prévisions et nous sommes arrivés à des conclusions largement différentes », dit-il.

Surtout, le porte-parole tient à clarifier que la compagnie ne réclame pas que le gouvernement fédéral subventionne le Projet gazier du Mackenzie. « Alternatives North affirme que l'étude démontre qu'il est inutile que le gouvernement subventionne le Projet gazier du Mackenzie. Soyons clairs : nous n'avons jamais demandé d'être subventionnés », affirme Pius Rolheiser.

Selon lui, la compagnie mieux connue sous le la marque de commerce Esso demande plutôt au fédéral d'établir « un cadre économique » qui baliserait les redevances et les taxes que percevront les gouvernements fédéral et territorial.

En ce moment, le pétrole et le gaz extraits aux Territoires du Nord-Ouest est sujet aux tarifs en vigueur dans le *Règlement relatif aux redevances sur les hydrocarbures provenant des terres domaniales*, un texte qui date de 1987. En vertu de ce règlement, le gouvernement fédéral encaisse, grosso modo, 5 % de la valeur des hydrocarbures exhumés dans le Nord. C'est un régime de royautés mondialement reconnu comme « très compétitif », pour reprendre l'expression employée dans une brochure publiée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord depuis 1997 et destinée aux investisseurs.

En comparaison, le gouvernement albertain encaisse en moyenne 20 à 25 % de la valeur du pétrole extrait dans sa province.

Ce qu'on dit aux audiences

Ne répétez pas les erreurs de la Sibérie

Batiste W. Foisy

Lors d'une audience technique de la Commission d'examen conjoint pour le Projet gazier du Mackenzie tenue à Inuvik, le docteur Antoni Lewkowicz, spécialiste du pergélisol, a mis en garde la commission des dangers liés à l'installation d'un gazoduc sur du pergélisol discontinu.

Le Dr. Lewkowicz a cité comme un exemple à éviter certains projets de gazoduc de Sibérie. Il a choisi la Sibérie en raison des similarités géographiques et climatiques. Le pergélisol qu'on y retrouve est discontinu, c'est-à-dire que des zones de sols gelés sont alternées par des zones de sols dégelés. C'est un type de pergélisol typiquement plus instable et c'est là-dedans qu'on compte ériger la majeure partie du gazoduc du Mackenzie.

Des pipelines de Sibérie ont connu une quantité importante de bris, spécialement dans les endroits où le tuyau traverse une rivière. « Dans une zone particulière de l'est de la Sibérie, on a rapporté 28 avaries pendant une période de 20 ans », signale le spécialiste.

Quand un gazoduc trop chauffé rencontre une zone de pergélisol discontinu riche en glace, les cas de bris sont également nombreux, a-t-il expliqué. Il a cité en exemple un bout de pipeline sibérien qui a été arraché par les éléments et envoyé 400 mètres plus loin.

« Je pense que le cas-type de la Sibérie est tout simplement un exemple de ce que nous ne devons pas faire », a-t-il résumé.

Il a aussi cité en exemple un gazoduc construit en Alaska qui présentait des similitudes avec le gazoduc du Mackenzie. Dans ce cas-là, les évaluateurs environnementaux avaient exigé par deux reprises que les promoteurs détaillent davantage les risques liés au pergélisol avant de finalement approuver le projet. « C'était en 1982 », a-t-il noté, laissant entendre qu'il ne verrait pas pourquoi les évaluateurs devraient être plus souples dans leurs évaluations 25 ans plus tard.

Le Dr. Lewkowicz a suggéré que les promoteurs soumettent des études exhaustives des conditions de pergélisol le long du trajet du pipeline. Ces études devraient selon lui tenir compte de l'érosion possible créée par la déforestation du trajet, la chaleur dégagée par le gazoduc, les conditions de température du sol de même que les changements climatiques.

« Le pergélisol est un milieu plus sujet aux dérangements humains, il est donc primordial qu'on y évalue plus minutieusement les impacts de tels projets », a



Jacques Angers

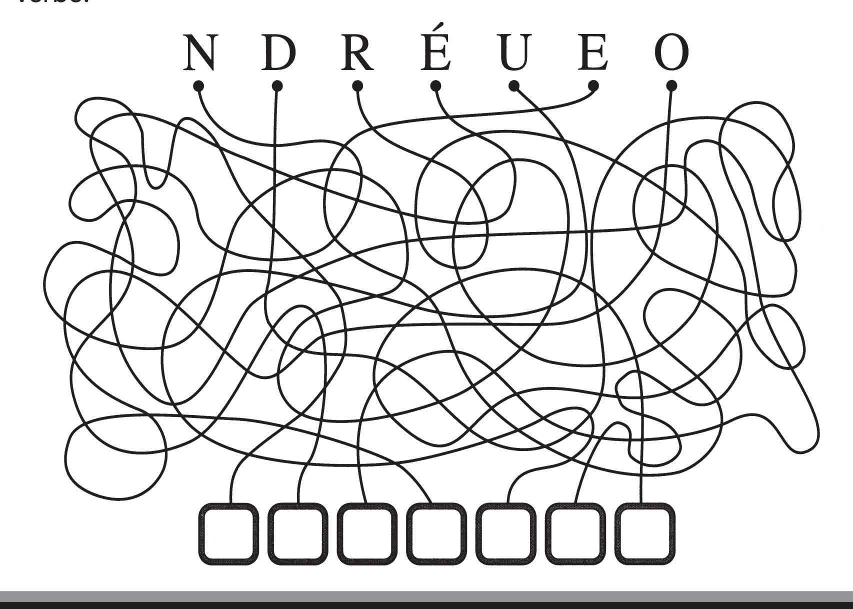
Mackinley Moore, Nicholas Bérubé et Katia Larivière posent fièrement avec la citrouille qu'ils viennent de sculpter lors du concours de citrouille à l'école Allain St-Cyr.

Le Club de Bicolo

Les verbes

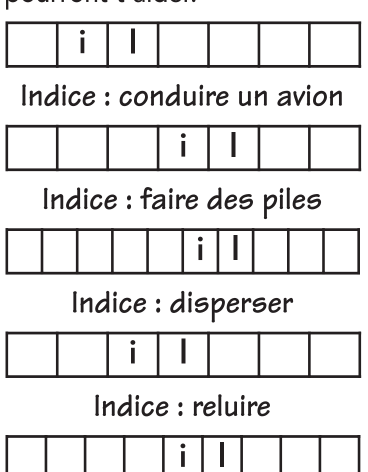
1 LE LABYRINTHE

Suis les lignes afin de replacer les lettres en ordre pour former un verbe.



2 QUI SUIS-JE?

Complète les verbes suivants en ajoutant les lettres manquantes. Les indices pourront t'aider.



Indice : conduire un avion

Indice : faire des piles

Indice : disperser

Indice : reluire

Indice : faire de petits sauts

3 CHASSE AUX MOTS

Trouve le plus de mots possible qu'on peut former avec les lettres du mot « ENCOURAGER ».

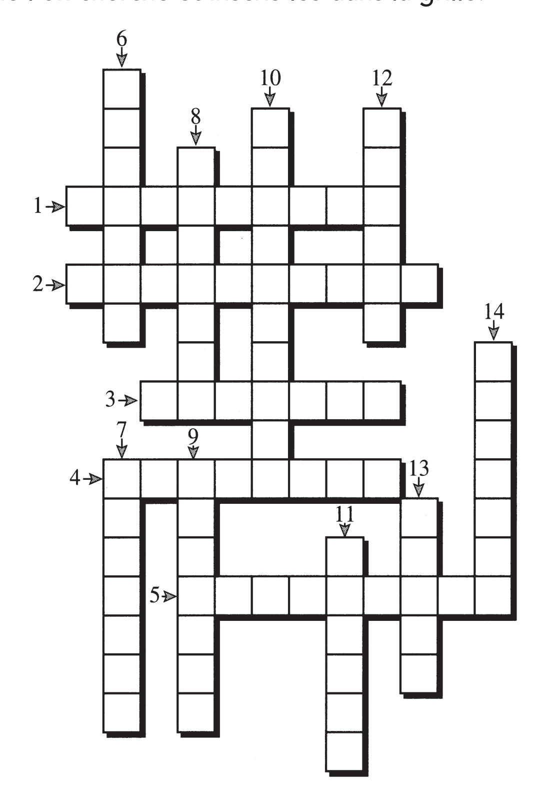
RÈGLES

Tu n'es pas obligé d'utiliser toutes les lettres du mot.
Tu ne peux pas utiliser les lettres plus de fois qu'elles ne se trouvent dans le mot.
Tes mots doivent être écrits sans fautes.

E N C O U R A G E R

4 MOTS ENTRECROISÉS

À partir des indices, trouve les verbes à l'infinitif que l'on cherche et inscris-les dans la grille.



1. Changer d'endroit ou de maison.
2. Ramener une personne chez elle.
3. Devenir plus grand.
4. Attention! Il y a trop d'eau dans ton bain. Il va « ____ ».
5. Action que les spectateurs font à la fin d'un spectacle.
6. Verbe de la même famille que le mot « digestion ».
7. Verbe de la même famille que le mot « décision ».
8. Antonyme de « construire ».
9. Synonyme de « se promener » : « ____ ».
10. Laisser tomber quelqu'un ou quelque chose. Ne plus s'en occuper.
11. Bouger le corps avec du rythme au son de la musique.
12. Verbe de la même famille que le mot « morsure ».
13. Contraire de « remplir ».
14. Multiplier par deux.

5 PROVERBES À COMPLÉTER

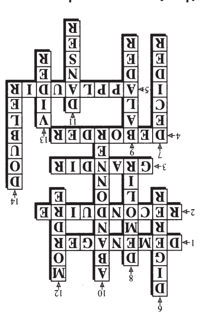
Complète les proverbes à l'aide des verbes inscrits sur les étiquettes.

RISQUE	A	VIENT
ONT	PORTE	FINIT

LES PROVERBES

Il n'y ______ pas de fumée sans feu.
La nuit ______ conseil.
L'appétit ______ en mangeant.
Les murs ______ des oreilles.
Qui ne ______ rien n'a rien.
Tout est bien qui ______ bien.

SOLUTIONS

1. Dénouer.
2. Piloter, empiler, éparpiller, briller, sautiller.
3. âge, an, âne, cage, cou, cour, courage, courge, cru, eau, gare, gêner, grue, nager, nu, nuage, on, or, ou, rage, rang, roue, rouge, rue et un.
4. 
5. Il n'y **a** pas de fumée sans feu. La nuit **porte** conseil. L'appétit **vient** en mangeant. Les murs **ont** des oreilles. Qui ne **risque** rien n'a rien. Tout est bien qui **finit** bien.

Le Canadien de Montréal

Un dur mois s'annonce

Alain Bessette

Le Canadien de Montréal vient de terminer le premier mois du calendrier et il a répondu à mes attentes en accumulant 15 points sur une possibilité de 22, soit deux points de plus que ce que j'attendais d'eux. À ce rythme, le club sera probablement en mesure de se rapprocher d'une récolte de 99 points d'ici la fin de la saison, bon probablement pour une sixième position au classement. Mais attention, il y aura des passages à vide.

Ainsi, au début du mois de novembre, le club fera face à beaucoup d'adversité en raison, notamment, d'un voyage de quatre parties et des adversaires coriaces qu'il aura à affronter ce mois-là. Je ne m'attends pas à une récolte de plus de neuf points en novembre. Si ce scénario se réalise, on verra vraiment de quel bois ils se chauffent. Si l'équipe en ressort déprimée et sans vie, la fin de saison sera particulièrement difficile. Si les joueurs se rebroussent les manches et se remettent au boulot, le club n'en sortira que plus fort.

Kovalev au centre

Depuis le début de la saison, le deuxième trio ne répondait pas aux attentes. La semaine dernière, Kovalev avait suggéré qu'il était prêt à évoluer au centre plutôt qu'à l'aile (position qu'il a déjà occupée) pour relancer le deuxième trio. Après cette demande, il a fait la moue, il s'est fait expulser d'un match et a préféré dormir un peu avant que Carbonneau ne se décide à l'écouter et à lui faire pivoter un trio en compagnie de Samsonov et Perezhogin: le trio russe.

Je suis totalement en accord avec la formation de ce trio, qui pourrait constituer une menace certaine contre les équipes adverses et qui enlèverait un peu de pression sur le trio de Koivu. Je trouve cependant inquiétant pour l'esprit de corps de l'équipe qu'un joueur, même de la trempe de Kovalev, tente de forcer la main de l'entraîneur. J'espère que le jeune Plekanek a la peau dure car c'est lui qui écope dans ce remaniement de trio.

Un autre point positif du remaniement, c'est l'effet d'entraînement sur le troisième et le quatrième trio. Ainsi, avec la rétrogradation de Plekanek, on pourra retrouver Bégin à l'aile gauche. À titre de centre, il avait certaines responsabilités défensives qui entravaient son comportement fougueux. À l'aile, il peut donner libre cours à son jeu agressif.

Sur le troisième trio, le jeune Latendresse aura la chance de se faire valoir davantage puisque ce trio accumule normalement beaucoup de temps de glace. On verra comment cette expérience se déroulera alors que la verte recrue se retrouve à jouer en compagnie de deux vétérans aguerris en Bonk et Johnson.

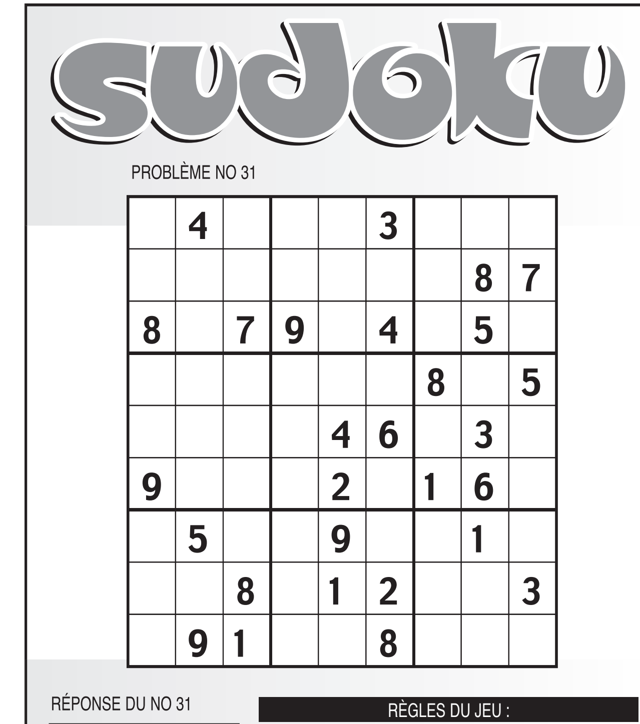
Je ne suis jamais très tendre envers la foule et les médias sportifs de Montréal. Je me demande bien comment ces derniers vont réagir en novembre lorsque le club se retrouvera à la fin d'une séquence où il n'aura obtenu qu'une ou deux victoires en 10 matchs. Il y a fort à parier que les doigts pointeront les suspects habituels, sans tenir compte de la lourdeur de cette tranche de calendrier.

9 LETTRES CACHÉES | **MOTCACHÉ** | NOUVELLE ORTHOGRAPHE DU FRANÇAIS

A
acuponcture
adagio
aide
aigüe
ainé
allo
aout
assoir
B
bienêtre
bigbang
bogie
branlebas
bulldozeur
but
C
cas
cèleri
chalenge
charriot
coccus
combattivité
contrindiqué
corole
cougouar
cout
crole
crooneur
D
dealeur
dime
dinée
E
égo
encas
etcétéra
exéma
F
fiord
freezeur
G
gageüre
gaité
gardée
gasoil
girole
gite
H
hifi
hotdog
I
iglou
ile
imbécillité
J
jamborée
jean
L
levreau
lien
loi
M
maitre
N
nénufar
niveau
nurserie
O
ognon
otorhino
ouilère
P
paélia
pédigrée
ponch
Q
quinçailler
R
réflex
relai
relier
renouvèlement
révolver
S
saccarine
serpillère
snif
soul
soulon
T
tictac
tsétsé
V
vatout
voute

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	S	Q	D	E	A	L	E	U	R	J	E	A	N	O	G	N	O	N	C	E
2	B	G	U	E	T	U	O	V	E	F	L	M	A	I	T	R	E	R	O	N
3	I	A	H	I	A	E	A	E	N	L	I	C	R	E	I	G	O	B	C	I
4	G	S	T	E	N	T	T	C	O	U	G	O	U	A	R	L	S	E	C	A
5	B	O	V	S	O	C	A	I	U	B	L	R	R	H	E	T	O	G	U	C
6	A	I	D	U	E	T	A	A	V	E	U	O	C	D	C	N	U	O	S	U
7	N	L	T	T	C	T	E	I	E	I	A	L	E	R	I	N	L	O	I	P
8	G	B	E	I	O	R	S	R	L	N	T	E	L	H	O	G	O	A	A	O
9	M	R	T	T	V	H	G	E	E	L	E	T	R	D	I	O	N	P	S	N
10	A	A	P	E	O	I	E	N	M	X	E	O	A	R	O	U	N	A	S	C
11	S	N	L	E	D	I	U	G	E	R	T	R	E	B	R	Z	C	E	O	T
12	E	L	R	E	R	F	R	M	N	O	I	V	U	S	M	C	E	U	U	U
13	R	E	P	U	A	T	A	R	T	E	L	O	E	E	A	O	I	U	L	R
14	P	B	R	R	E	X	E	C	A	O	L	R	S	R	G	L	C	F	R	E
15	I	A	O	O	E	Z	E	N	V	H	I	A	I	S	E	A	E	O	I	B
16	L	S	D	L	B	L	E	E	E	E	C	N	H	R	A	E	G	M	U	H
17	L	C	F	A	E	M	R	E	L	I	E	R	E	C	N	C	D	T	I	T
18	E	E	A	R	G	I	A	I	R	I	B	E	T	I	A	G	N	R	N	D
19	R	G	I	S	N	I	F	J	L	F	M	E	D	I	A	I	L	E	A	P
20	E	U	G	I	A	C	O	N	T	R	I	N	D	I	Q	U	E	T	I	G

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : SHAMPOING



	4				3			
							8	7
8		7	9		4		5	
						8		5
				4	6		3	
9				2		1	6	
	5			9			1	
		8		1	2			3
	9	1			8			

RÉPONSE DU NO 31

1	4	5	7	8	3	6	9	2
6	3	9	2	5	1	4	8	7
8	2	7	9	6	4	3	5	1
4	1	6	3	7	9	8	2	5
5	8	2	1	4	6	7	3	9
9	7	3	8	2	5	1	6	4
3	5	4	6	9	7	2	1	8
7	6	8	5	1	2	9	4	3
2	9	1	4	3	8	5	7	6

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier-: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

Élimination du Programme de contestation judiciaire

La FCFA prend les grands moyens

Danny Joncas

À la suite de l'adoption à l'unanimité d'une résolution par ses membres, la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada a décidé d'avoir recours aux tribunaux dans le dossier de l'abolition du Programme de contestation judiciaire, initiative que le gouvernement fédéral cesse de financer.

La FCFA a en effet déposé officiellement, la semaine dernière, une demande à la Cour fédérale visant à faire déclarer nulle et sans effet la décision du gouvernement fédéral de supprimer le financement du Programme de contestation judiciaire. Rappelons que lorsqu'il était menacé de fermeture, c'est entre autres en ayant recours au Programme de contestation judiciaire que l'Hôpital Montfort à Ottawa a pu éviter le sort qui lui était voué en obtenant gain de cause face au gouvernement ontarien. D'autres communautés francophones en milieu minoritaire au pays ont aussi bénéficié de ce programme antérieurement.

Cette requête auprès de la Cour fédérale a donc été déposée un mois suivant l'annonce du gouvernement Harper d'abolir le programme en question, car si la FCFA voulait aller de l'avant avec une telle demande, elle devait le faire dans les 30 jours suivant l'annonce.

« Nous aurions bien sûr préféré trouver une solution avec le gouvernement fédéral avant la date-butoir que nous imposait le processus judiciaire. Toutefois, notre priorité absolue est de préserver les acquis des communautés francophones et acadiennes et nous devons faire usage de tous les moyens qui nous permettront d'atteindre cet objectif », indique le président de la FCFA, Jean-Guy Rioux. « Nous demeurons tout à fait disposés à travailler avec le gouvernement pour identifier des solutions qui lui permettront de mieux concrétiser ses engagements envers la dualité linguistique et les communautés francophones et acadiennes », enchaîne M. Rioux.

La cause qui sera plaidée par Me Michel Doucet, un avocat du Nouveau-Brunswick se spécialisant en droits linguistiques, devra cependant suivre un long processus. On s'attend à ce qu'une audience se tienne le printemps prochain. Selon certains experts, les chances que le tribunal tranche en faveur de la FCFA sont relativement bonnes.

« Je crois que les chances d'obtenir gain de cause sont bonnes. En déposant une demande de contrôle judiciaire, on croit que c'est la seule façon de rétablir le Programme de contestation judiciaire puisque toutes les démarches au niveau politique au cours du dernier mois n'ont pas porté fruit », évalue Me Roger Lepage, président de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc. Me Lepage est d'ailleurs l'un des juristes faisant partie de l'équipe qui travaille à ce dossier.

La FCFA, qui juge que le gouvernement fédéral n'a pas considéré l'impact que l'abolition d'un tel programme pourrait avoir sur les minorités linguistiques, a reçu l'appui de divers organismes à l'échelle nationale dans ses démarches.

Petites annonces

Vente de Garage au profit de la Garderie Plein Soleil

Lieu : Rotonde de l'École Allain St-Cyr

Date : le samedi 18 novembre de 8 h à 13 h

Si vous voulez vous débarrasser d'articles, nous serons heureux de les mettre en vente. Veuillez vous assurer que les articles sont propres et en bon état. Vous pouvez les apporter à la Garderie Plein Soleil, située dans les locaux de l'école Allain St-Cyr.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Annie Lapierre au 873-9570





Infirmière autorisée de relève – Psychiatrie

Services de soins aux patients/ Services de santé mentale — **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 33,06 $ l'heure (soit environ 64 467 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : 2006-17-4341

Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.
- Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.
- La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.
- Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
- Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.
- Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.
- Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : http://www.hr.gov.nt.ca/employment



Le Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta vous invite à soumettre votre candidature pour les postes suivants :

Adjoint administratif

Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta — **Inuvik, TNO**

Poste à durée déterminée jusqu'au 28 avril 2007

Le traitement initial est de 25,07 $ l'heure (soit environ 48 886,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 9 836 $.

Nº du concours : 2006-72-4301

Date limite : le 1er novembre 2006

Conseiller communautaire en milieu scolaire

Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta — **Inuvik, TNO**

Poste à temps partiel (33,75 heures/semaine)

École secondaire Samuel Hearne

Le traitement initial est de 27,76 $ l'heure (soit environ 48 718,80 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 8 852,40 $.

Nº du concours : 2006-72-4300

Date limite : le 6 novembre 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Centre des services à la clientèle d'Inuvik, Ministère des Ressources humaines, 66 Franklin Manor, C.P. 1869, Inuvik, NT X0E 0T0. Téléphone : (867) 678-6600 ou 1-877-445-4482 (sans frais); fax : (867) 678-6620; courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*





Conseiller – Santé mentale et toxicomanies

Programmes sociaux — **Lutsel K'e,TNO**

Le traitement initial est de 36,08 $ l'heure (soit environ 70 356 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 11 007 $.

Nº du concours : 2006-57-4291

Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Service de recrutement du personnel médical, Ministère des Ressources humaines, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*



Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment

Agent des ressources renouvelables, niveau III

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (Behchoko, TNO)

Le traitement initial est de 37,66 $ l'heure (soit environ 74 437 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 752 $.

Nº du concours : **2006-53-4322-3**

Date limite : **le 10 novembre 2006**

Analyste des documents

Ministère des Travaux publics et des Services (Yellowknife, TNO)

Services ministériels

Le traitement initial est de 33,06 $ l'heure (soit environ 64 467 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : **2006-32-4348-2**

Date limite : **le 24 novembre 2006**

Agent principal chargé des politiques

Ministère de la Santé et des Services sociaux (Yellowknife, TNO)

Politiques, législation et communications

Le traitement initial est de 39,34 $ l'heure (soit environ 76 713 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nº du concours : **2006-49-4346-2**

Date limite : **le 10 novembre 2006**

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Centre des services à la clientèle de Yellowknife, 2e étage, Édifice Laing, 5003, 49e Rue, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : (867) 873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables. • La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés. • Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Construire en défaisant

Les ciseaux de Virginie Egger ont la lame créatrice.

Batiste W. Foisy

De son propre aveu, Virginie Egger a des « armoires pleines de magazines » chez elle. Mais ce n'est pas tellement pour se tenir aux faits des potins de vedettes qu'elle entretient cette collection. C'est pour faire de l'art.

Virginie Egger est illustratrice et sa marque de commerce, c'est le collage. « En fait, ce que je fais, c'est du recyclage », lance celle qui était de passage à Yellowknife cette semaine pour donner des ateliers aux élèves de l'école Allain St-Cyr. « Dans ces magazines, il y plein de très belles photos, mais qui ne durent pas très longtemps. Mois je leur donne une nouvelle utilité. »

Ses créations, vous les avez peut-être déjà aperçues dans les pages de *L'Actualité*, de *Châteleine* ou du *Reader's Digest* pour lesquels elle produit des illustrations éditoriales. Si vous avez des enfants, vous la connaissez peut-être pour ses livres *Recette d'éléphant à la sauce vieux pneu* (avec Carole Tremblay) *et Voyage en amnésie* (avec François Gravel), tous les deux publiés aux éditions Les 400 coups.

Son style qui mêle collage, acrylique, griffonnage et techniques de mise en page a des airs résolument modernes, surtout parce qu'il met en scène des objets de consommation réinterprétés par le regard déconstruisant de l'artiste. Pourtant, elle ne se revendique pas du tout de l'ère numérique. À l'heure où les illustrateurs travaillent pour la plupart en double-cliquant dans Photoshop, Virginie Eggger, elle travaille avec des ciseaux et des pinceaux. « Tout est fait à la main, c'est on ne peut plus traditionnel », dit-elle. « Je me considère presque comme un sculpteur », finit-elle par laisser tomber, faisant référence à l'aspect assemblage de matériaux de son art.

Quand elle travaille pour les enfants, Virginie Egger fait davantage attention aux détails que quand elle s'adresse a un public plus mature. « Je fais plus attention à mes images parce que les enfants regardent tout, il n'y a pas un détail qui leur échappe », note celle qui pense qu'il est important de stimuler la créativité des jeunes. « Créer c'est toujours magique et, les enfants, ils ont tous ce talent-là en eux », pense-t-elle.

En ce moment, Virginie Egger se concentre surtout sur son travail d'illustratrice (un nouveau livre, provisoirement intitulé *Débile toi-même* est en chantier, annonce-t-elle). Mais elle ne cache pas qu'elle aimerait aussi exposer ses œuvres en galerie. En attendant vous pouvez toujours admirer une partie de son travail sur son site Web : *www.v-egger.com*



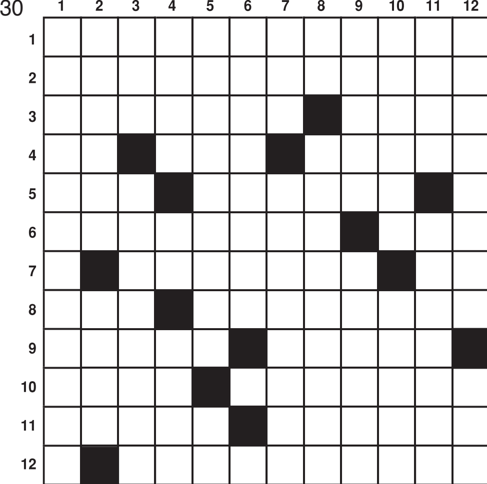
Photo : Batiste W. Foisy

Virginie Egger, qui aime bien découper les photos mais pas poser dessus, se cache derrière les livre qu'elle a illustré.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 930



HORIZONTALEMENT
1- Détroit entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.
2- Elle se produit entre des gens de races différentes.
3- Rigole ménagée à la base d'un toit et conduisant les eaux de pluie. – Groupe fermé de personnes.
4- Démonstratif. —Le blé d'Inde est souvent consommé de cette façon. —Peine.
5- Bière des Anglais. —Fromage au lait de vache.
6- Torture, fait souffrir. —Sujet conscient et pensant.
7- Fruit de l'aubépine. —Radon.
8- Histoire de quelqu'un. —Tenue de combat des militaires.
9- Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel. —Antilopes.
10- Eut . —Un grand nombre (fém. pl.).
11- Exerçai une action en justice. —Qui est peu importante.
12- Différeras, retarderas.

VERTICALEMENT
1- Aptitudes des peintures à sécher rapidement.
2- Halète, respire péniblement. —Plante aux fleurs ornementales.
3- Allez en latin. —Rendit une femme enceinte.
4- Sein. —Adèle Éthier. —Vedette dans un domaine.
5- Bande de cuir souple servant de renfort. —Infinitif.
6- Pousser son cri, en parlant de la corneille.
7- Elle est incolore, inodore et insipide. —Contraire à une loi.
8- Ensemble de dialectes romans. —Noisetier d'une variété à gros fruits.
9- Fertile, fécond. —Distend, étire un nerf.
10- Il habitait l'ancienne région du centre de l'Asie mineure. —Boucher avec un enduit se durcissant.
11- Impulsion. —Exaltera, étourdira.
12- Plantes formées de nombreuses espèces herbacées. —Possessif.

RÉPONSE DU NO 929

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	I	N	T	A	N	T	O	I	N	E
2	I	N	T	E	R	I	O	R	I	S	A	S
3	G	N	O	S	E	■	V	■	R	E	T	S
4	N	A	U	T	I	L	E	S	■	O	T	E
5	A	L	■	O	Z	A	L	I	D	■	E	N
6	L	I	V	R	E	■	I	L	O	T	E	■
7	E	T	A	I	■	A	S	A	N	A	S	■
8	T	E	R	E	B	R	A	N	T	S	■	F
9	I	■	I	N	E	R	T	E	■	S	U	E
10	Q	U	A	N	T	■	I	■	B	A	N	C
11	U	T	■	E	T	H	O	L	O	G	I	E
12	E	M	I	S	E	■	N	A	P	E	E	S

Horoscope

SEMAINE DU 5 AU 11 NOVEMBRE 2006

ANNIVERSAIRES :
7 novembre MARIE CURIE (Scorpion-Cheval)
10 novembre RICHARD BURTON (Scorpion-Boeuf)



BÉLIER
Vous avez une manière particulière de voir les choses. Vous voulez que tout soit équitable. Vous vous rapprochez sérieusement de votre famille.



TAUREAU
Vous aimez être bien compris de la part de ceux qui vous sont chers. La planète Vénus fait que vous accordez de la valeur à vos émotions. Vous êtes sûr de vos sentiments.



GÉMEAUX
Vous voulez être conscient de ce que vous vivez au plan de votre travail. Cela demande une grande attention. Vous passez une période exigeante sur tous les plans.



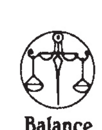
CANCER
Vous apprenez des choses qui vous font réfléchir. Vous ne savez plus quoi penser. Cela est sérieux. Rappelez-vous-en. Vous serez très bien apprécié dans tout.



LION
Vous avez la possibilité de tout vivre avec une grande discrétion au plan de votre travail. Vous analysez tout d'une manière intérieure. Vous ne laissez rien passer et vous avez raison.



VIERGE
Vous êtes dans une phase où vos souvenirs sont importants. Vous aimez être sûr de ce que les autres vous racontent. Vous désirez vivre en paix.



BALANCE
Vous accordez de la valeur morale aux gens avec qui vous travaillez. Ils ont beaucoup d'importance pour vous. Vous allez vers beaucoup de compréhension à leur égard.



SCORPION
Vous êtes perspicace dans plusieurs choses. Vous évaluez tout d'une manière subtile. Ne vous laissez pas impressionner par des choses sans fondement au plan humain.



SAGITTAIRE
Vous avez la possibilité de réorganiser plusieurs choses dans votre vie. Vous commencez à vous rendre compte que cela est nécessaire au plan matériel. N'ayez peur de rien.



CAPRICORNE
Vous voulez être sûr de vous lorsque vous évaluez tout au plan de vos espoirs de succès. Cela vous apprend de grandes choses sur vous-même. Vous êtes fort au plan de votre vie intérieure.



VERSEAU
Vous voulez que les choses se vivent avec une grande sérénité. Vous avez l'impression de tout recommencer après de grandes difficultés. Cela vous valorise profondément.




POISSONS
Vous voulez aller vers des situations où tout sera vécu avec bonheur. Vous êtes dans une période de votre vie où plusieurs situations vous sont favorables. Cela vous apaise et vous rend disponible pour accomplir tout d'une manière extraordinaire.